



Commune de Martigny-Combe
Route de la Croix 32
1921 Martigny-Croix

Information publique

Aménagement du territoire

Conformément à l'article 33 alinéas 1 et 1bis de la Loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 23 janvier 1987 (LcAT), l'Administration communale de Martigny-Combe soumet à l'information publique l'avant-projet de révision globale du plan des zones et règlement communal des constructions (PAZ-RCCZ).

Les intéressés peuvent prendre connaissance du rapport de l'information publique au bureau technique communal pendant les heures d'ouverture.

Une présentation publique a eu lieu le 22 novembre 2023 à la salle de l'Eau-Vive à Martigny-Croix.

Les observations sont à adresser par écrit à l'Administration communale dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication.

24 novembre 2023

COMMUNE DE MARTIGNY-COMBE